

## **Qu'est ce qu'une agression sexuelle ? Que faire si j'en suis victime ?**

Cette vidéo est un dessin animé avec des dessins aux traits noirs très simples.

Le début de la vidéo montre une route devant un lycée, il y a deux personnes qui discutent devant la porte du lycée, deux autres devant un arbre, un jeune qui passe en skateboard.

Des oiseaux s'envolent dans le ciel.

La sonnerie de la pause de midi sonne.

Trois jeunes sont assis à la cantine devant leur plateau repas.

Il y a un garçon qui l'air très content de son repas et deux filles.

L'une est brune, elle s'appelle Sarah et l'autre est blonde. C'est Charlotte, elle semble très préoccupée.

Sarah dit : « Hey Charlotte, quoi de neuf ? Je ne t'ai jamais vu aussi triste le jour des nuggets. »

Charlotte dit : « Je m'en fiche de ces nuggets nuls et des sauces pas bonnes. »

Le garçon dit d'un air rêveur : « Mais il y a trois saveurs, trois saveurs. »

Charlotte dit : « C'est juste que M. Pérez m'a demandé de rester après l'école, pour la troisième fois cette semaine.

Et c'est beaucoup quand même. »

Le garçon dit : « Sérieux ? M. Pérez ? Ce type est un véritable pervers. »

Sarah dit : « Tu es en train de dire que M. Pérez, enfin, je veux dire, tu as peur qu'il puisse t'agresser sexuellement ?

Charlotte dit paniquée : « Sarah ...Chut ! ».

Le garçon dit : « On ne peut pas reparler des sauces ? ».

Sarah dit : « Je sais que c'est difficile de parler de ce genre de sujet. Mais c'est vraiment important.

Ma sœur est assistante sociale et elle m'a tout raconté sur les agressions sexuelles.

En fait, une agression sexuelle, c'est lorsqu'une personne fait quelque chose de sexuel à une autre personne sans lui demander sa permission.

Cela peut être n'importe quel geste, comme toucher le sexe, les seins ou les fesses d'une personne, insérer quelque chose dans l'une des parties de son corps ou lui montrer quelque chose de sexuel alors qu'elle n'a pas donné son consentement explicite.

Donner clairement son consentement, c'est dire oui de façon claire et volontaire pour faire quelque chose.

Et ici, c'est dans le cas de quelque chose de sexuel.

Un haussement d'épaule ou un silence ne comptent pas.

Tu ne peux pas donner ton consentement si tu te sens menacé, si tu es ivre ou défoncé.

Si tu consentais à une chose, cela ne signifie pas que tu consentes à tout.

Et à tout moment, tu peux changer d'avis.

Charlotte dit : « Ok, mais qu'est-ce que je dois faire à propos de M. Perez ? »

Sarah dit : « S'il t'agresse de quelque manière que ce soit, n'oublie pas que ce n'est pas de ta faute. Peu importe qui était avec toi, comment tu étais habillé ou ce que tu faisais, tu ne dois pas te sentir coupable.

Si jamais quelqu'un te viole ou te blesse, va vite dans un hôpital.

Explique ce qu'il s'est passé et ils pourront t'aider à prendre les mesures nécessaires pour prévenir la maladie, la grossesse et t'apporter le soutien dont tu as besoin.

Plus important encore, tu dois en parler à une personne de confiance, comme ta famille ou un adulte de confiance.

Tu peux en parler en face à face, par SMS, au téléphone, comme tu veux.

En parler avec des amis est un bon début.

Le garçon dit : « Oh, j'ai peur ! ».

Charlotte dit : « Moi aussi ».

Sarah dit : « Il est normal de te sentir bizarre ou d'avoir peur à l'idée de parler, surtout si tu connais l'agresseur. Il est courageux de parler d'une agression sexuelle ou de tout comportement sexuel non désiré qui te met mal à l'aise. En parler, c'est se protéger et protéger les autres. Charlotte dit : « Merci Sarah, je pense que je ferai mieux d'aller en parler à mes parents. »